

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

JANVIER 2025
GAZETTE N° 21

DANS CE
NUMERO

Le mot du maire	1
Les Amis de l'Orgue	2
Repas des aînés	2
Activités physiques	2
La Marèla	3
Comité des fêtes	3
Déchets ménagers	4
Etat Civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-
Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

[www.saint-michel-de-
lanes.fr](http://www.saint-michel-de-lanes.fr)

Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h,
vendredi 14h/18h

Mes chers concitoyens,

A l'heure des vœux pour la nouvelle année, comme toujours, je rappellerai les actions entreprises en 2024 et vous annoncerai ce que nous espérons pouvoir faire en 2025.

2024 a été une année riche en acquisitions puisque la commune a acheté la maison Salafa et le restaurant *Les Marronniers*. Une partie des hangars de la maison Salafa ont été immédiatement utilisés comme ateliers municipaux, libérant ainsi un espace qui sera aménagé ultérieurement en une possible salle de réunion plus commode et mieux adaptée à ce genre de besoin que ne l'est la halle. Nous avons également terminé l'aire multisport qui connaît un succès certain auprès des jeunes de la commune et aménagé la cour de la MAM.

Les associations, de leur côté, se sont montrées actives avec l'organisation de *Saint-Michel de l'Art* sous l'égide de *La Marèla*, plusieurs concerts impulsés par *Les Amis de l'Orgue* et la visite de la commune lors des journées du patrimoine. Le comité des fêtes de son côté a organisé la fête patronale en septembre, un Noël pour les jeunes et les moins jeunes et deux vide-greniers dont celui, traditionnel, du mois de juillet, désormais célèbre et prisé dans la région.

Le fleurissement du village a eu un retentissement imprévu puisque des conférences nous ont été demandées par le Pays Lauragais à Labastide d'Anjou et par l'ADEME à Toulouse. Plusieurs représentants de mairies d'Occitanie sont également venus parcourir les rues du village pour s'inspirer de nos réalisations dans ce domaine.

Comme chaque année nos aînés se sont retrouvés dans la bonne humeur autour d'un repas servi sous la halle début janvier.

Enfin la fibre arrive avec cependant quelques difficultés pour desservir plusieurs des habitants.

Pour 2025, concernant les subventions, il est difficile de se prononcer tant que nous ne connaissons pas le montant de la dotation globale de fonctionnement que doit fournir l'État. J'espère que nous pourrions doter nos associations à hauteur des montants habituels mais je puis vous assurer qu'il n'y aura pas d'augmentation de ces derniers et que nous ne donnerons pas de subventions pour d'éventuelles nouvelles associations.

Par ailleurs, quatre projets sont en préparation :

L'aménagement de la descente du lotissement assorti de la sécurisation pour les piétons du rond-point d'entrée dans le village ;

La réalisation des trottoirs le long de la départementale

La restructuration de l'espace entre la MAM et Les Marronniers
et l'aménagement de la maison Salafa.

Sur cet espoir d'un 2025 moins perturbé que nous ne le craignons je vous souhaite une excellente année ; heureuse, riche de convivialité et à tous, une bonne santé.

Thierry Lèguevaques

Association « Les Amis de l'Orgue »

Le 20 septembre, l'association « Les Amis de l'Orgue » a organisé sa 6^e journée du patrimoine avec la visite commentée du village et de l'église par Henri Pradalier suivie d'un concert d'orgue et voix avec Yves Gourinat, titulaire de la cathédrale de Castres et la mezzo Marie-France Calmels.

Le 8 décembre, c'est un auditoire qui a pu être ravi lors du concert avec Sybil Nouguier (professeur au conservatoire de Carcassonne) et Philippe Lafitte (professeur de trompette au conservatoire de Toulouse), nous avons eu le plaisir d'accueillir le facteur d'orgue M. Berger.



Photo des artistes lors du concert le 8 décembre 2024.

Rendez-vous à Pâques avec un projet choral.

Repas des Aînés

Ce samedi 11 janvier 2025, la municipalité a eu le plaisir d'organiser son traditionnel repas, un événement tant attendu qui a rassemblé nos chers aînés autour d'une table conviviale.



Ce fut un véritable moment de partage et de chaleur humaine. Les rires et les conversations animées ont résonné dans la salle, créant une atmosphère joyeuse et accueillante. Chacun a pu savourer un repas préparé avec soin par le restaurant « Les Marronniers », tout en se remémorant des souvenirs et en échangeant des anecdotes qui ont fait le charme de cette rencontre nous rappelant l'importance de prendre soin les uns des autres...

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, ainsi que nos aînés pour leur présence et leur bonne humeur. Ce moment de convivialité est un véritable trésor que nous chérissons et que nous espérons revivre chaque année.

À l'année prochaine pour de nouveaux souvenirs partagés !

Activités physiques

Nous sommes ravis de vous annoncer la reprise de nos activités sportives sous la Halle de notre village ! Après une pause bien méritée, il est temps de retrouver le plaisir de bouger ensemble, de partager des moments de convivialité et de dynamisme. Que vous soyez débutant ou sportif aguerri, il y en a pour tous les goûts ! L'important, c'est de se retrouver dans la bonne humeur, de se motiver les uns les autres et de célébrer chaque petite victoire.

Nous vous invitons à venir avec votre énergie et votre sourire, prêts à relever de nouveaux défis et à créer des souvenirs inoubliables. Ensemble, faisons de cette reprise un moment festif et dynamique ! Alors, préparez vos baskets et rejoignez-nous pour une saison pleine de joie et de sport !

À très bientôt sur le terrain !

Gym séniors : les lundis de 11h00 à 12h00

Fitness/Pilâtes : les lundis de 18h15 à 19h15

Yoga : les jeudis de 9h30 à 10h45 ou de 19h00 à 20h15

Renseignements et inscriptions :

Gym seniors : 06.15.83.69.27 ou sur place directement.

Fitness/Pilâtes : 06.24.32.08.75 (Dominique)

Yoga : 06.37.83.46.41 et/ou yogaisa31@gmail.com (Isabelle)



Bilan des activités 2024

Le temps fort de l'année a été : le Festival "Saint Michel de l'Art" qui a eu lieu les 6 & 7 septembre 2024 et qui a rassemblé cette année une soixantaine de bénévoles et environ 860 spectateurs.

Pour l'occasion, le cœur du village et ses petites ruelles, ses espaces verts et ses recoins ont été le décor naturel de nombreux spectacles de rue et expositions d'art en tous genres, comme une invitation à déambuler au gré des envies et des plaisirs.



Transformer l'espace public en un espace partagé et animé, créatif et passionnant, intergénérationnel et ouvert, telle est l'invitation de notre festival !

Prochains évènements

👉 **Saint-Michel-de-Lanès fait son Carnaval ! : le samedi 22 mars 2025.**

co-organisé avec le Comité des fêtes.

Programme :

- A partir du début de l'après-midi : Atelier de fabrication de masques, concours de déguisement, atelier déco de la halle en prévision de la soirée festive, déambulation avec chars.
- Soirée festive : Repas + DJ.

👉 **Repas de Village : prévu le samedi 5 juillet 2025.**

Comité des fêtes

Pour cette année 2024, le comité des fêtes de Saint-Michel-de-Lanès est aux anges !!! Les festivités ont été incroyablement réussies avec l'organisation de deux vide-greniers complets, une fête locale avec plus de 300 repas servis...

Bonne humeur, rires et convivialité étaient de mise ; et pour couronner le tout, un Noël enchanté où petits et grands se sont amusés.



Un grand merci à chacun d'entre vous.
Un petit clin d'œil spécial aux agents de la Mairie,
à Gary, Jean-Paul et Julie.

Nous sommes déjà en train de préparer
2025, avec des surprises et des nouveautés.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Déchets ménagers

Nous tenons à vous informer que les conteneurs à ordures ont été retirés de l'allée du Moulin et déplacés derrière la mairie. Cette décision a été prise en raison de comportements inciviques observés, où certains habitants et des personnes de passage déposaient régulièrement leurs déchets au sol.

Il est, également, important et nécessaire de vous rappeler que lorsque vous rencontrez un conteneur à ordures plein, il n'est pas utile d'insister. D'autres conteneurs sont accessibles à proximité ; il suffit de faire un pas de plus pour les utiliser... !! Cette situation a non seulement entraîné une dégradation de notre environnement, mais a également favorisé des nuisances causées par des chiens errants dans le secteur.

Nous vous rappelons l'importance du civisme et du respect de notre cadre de vie. Nous vous encourageons à utiliser les points de collecte appropriés pour vos déchets afin de préserver la propreté de notre village.

Pour votre information, le ramassage des ordures ménagères s'effectue comme suit :

Mardi : Ramassage des déchets recyclables (tri)

Vendredi : Ramassage des ordures ménagères.

En comptant sur votre compréhension et votre coopération.

Etat civil (2^e semestre 2024)

Naissance :

Amaia, Alice, Louise OSTIZ DEGRAND née le 5 novembre 2024

Mariage :

Ioanna Eleni MYGDALIOU et Jérôme, Jean, Paul ROVIRA le 30 décembre 2024

Le saviez-vous ?

[Plusieurs transcriptions des délibérations municipales sont rapportées dans le texte ci-dessous. Elles sont en italique. Nous en avons respecté scrupuleusement la forme : les majuscules, très fréquentes — et significatives —, employées à profusion par les rédacteurs, les fautes d'orthographe, rarissimes, et autant que possible, la présentation avec les retraits plus ou moins importants. D'une manière générale on appréciera le style, élégant, l'emploi de mots justes et précis dans de longues phrases qui demeurent compréhensibles.]

A Saint-Michel-de-Lanès les 20 et 21 décembre se déroule le plébiscite organisé à la demande du Prince-Président. Voici comment s'est passé le vote, décrit dans le registre des délibérations municipales à la référence AC 359/1D10 f° 111 v° et 112.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

APPEL AU PEUPLE

L'an 1851 et le 20 décembre à huit heures du matin en vertu du décret du Président de la République du 2 décembre courant portant qu'il sera procédé les 20 et 21 décembre de huit heures du matin à quatre heures du soir par les électeurs à l'acceptation ou à la non acceptation du plébiscite soumis à la sanction du Peuple français par le Président de la République,

Monsieur Ernest Anduze, Maire de la commune de Saint-Michel-de-Lanès conformément aux instructions de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Préfet de l'Aude, après avoir publié et fait afficher le 14 décembre courant la liste des électeurs de cette commune dressée sur la loi du 15 mars 1849 et avoir convoqué quatre assesseurs pris parmi les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau s'est transporté à la mairie où s'étaient réunis MM. Ardène Germain, Laffon Antoine, Guilhem Marcel, Guilhem Jacques conseillers municipaux assesseurs. Ensuite le Bureau ainsi composé a choisi pour secrétaire M. Jean Marc Delmas qui a immédiatement ouvert le procès verbal.

Le Président, après avoir déposé sur le Bureau une boîte fermée à deux serrures dont il a gardé la clé de l'une et remis la clé de l'autre entre les mains de M. Laffon Antoine assesseur le plus âgé, a fait connaître aux Électeurs que pour répondre au Plébiscite du Président de la République, leur suffrage devait avoir lieu au scrutin secret par oui ou par non. Ensuite le Président de l'Assemblée, après s'être assuré que la liste générale des Électeurs était affichée au lieu le plus apparent de la salle a ouvert le scrutin et a fait l'appel de chacun des Électeurs.

L'appel ayant été fait plusieurs fois, les électeurs qui se sont présentés ont été admis à déposer leur vote dans la Boîte du scrutin, laquelle, avant le commencement du vote a été fermée à deux serrures. Pendant toute la durée du vote trois membres au moins ont été présents au Bureau. A quatre heures du soir le Président de l'Assemblée a déclaré le scrutin clos et a renvoyé la suite des opérations à demain à huit heures du matin. Le scellé a été apposé sur la boîte du scrutin par deux bandes croisées sur lesquelles les Membres du Bureau ont apposé leur signature.

La Boîte du scrutin a été déposée dans une des salles de la Mairie sur la porte de laquelle les scellés ont été apposés, et les Membres du Bureau, après avoir confié à la vigilance d'un poste de la garde nationale l'Hôtel de la Mairie se sont retirés et ont signé.

Signé : Ardène, Laffon, Guilhem J., Guilhem M., Delmas, le Président Ernest Anduze St-Thomas.